

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

ADHÉSION DE LA COMMUNE À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTÉ. DÉCISION

Séance du 29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Vaccaro à Mme Picard
M Bessière à M Hélaudais
Mme Courrèges à M Hélaudais
M Augé à Mme Picard
M Acquaviva à M Mangon

Secrétaire de séance : M Francis Royer.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 juin 2021
Rendue exécutoire le : 1 juillet 2021
Publiée le : 1 juillet 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juin 2021

ADHÉSION DE LA COMMUNE À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTÉ. DÉCISION

M Francis Royer, Adjoint au Maire délégué Prévention santé et logement, présente le rapport suivant.

Lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2020, par délibération DG20_168, la commune de Saint-Médard-en-Jalles a exprimé la volonté d'engager une démarche pour la création d'un Centre de Santé sur son territoire.

Depuis l'automne 2020, un Comité de vigilance sanitaire composé d'élus, de personnels administratifs municipaux et de professionnels de santé a échangé et a avancé sur le projet du Centre de Santé.

Le Comité de vigilance sanitaire a défini de grandes étapes. La Ville a ainsi retenu l'offre de la "Fabrique des Centres de santé" pour un accompagnement expert jusqu'à l'ouverture du Centre de Santé. La Ville a prévu de recruter une personne pour piloter ce projet.

Une première étape prévoit un diagnostic de territoire à partir des données de santé disponibles. Il est prévu de mener une enquête auprès des professionnels de santé afin d'identifier les besoins. Les membres du Comité de vigilance sanitaire seront également sollicités sur une phase de consultation puis les habitants seront à leur tour consultés.

Les objectifs du projet sont la prévention, l'éducation, le sport santé, l'allègement des urgences hospitalières, encourager l'innovation ou encore favoriser l'intercommunalité en élargissant le territoire concerné.

La Ville souhaite ainsi adhérer à la Fédération Nationale des Centres de santé.

Cette adhésion permettra à la Ville de se faire accompagner dans la globalité de son projet de création d'un Centre de Santé, de l'élaboration de son projet de santé à la mise en place d'actions d'éducation, de prévention et de santé publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'adhérer, pour l'année 2021, à la Fédération Nationale des centres de santé et de verser à ce titre la cotisation annuelle pour un montant de 445 euros,

Impute cette dépense sur l'exercice 2021, sur le budget de la commune, au compte 6281 "concours divers (cotisations...)".

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITÉ**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 29 juin 2021

pour expédition conforme

le maire,



Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_074
Date de la décision :	2021-06-29 00:00:00+02
Objet :	ADHÉSION DE LA COMMUNE À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTÉ. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique :	033-213304496-20210629-DG21_074-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210629-DG21_074-DE-1-1_0.xml	text/xml	897
Nom original :		
DG21_074.pdf	application/pdf	544690
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210629-DG21_074-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	544690

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2021 à 10h18min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2021 à 10h18min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2021 à 10h18min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2021 à 10h19min04s	Reçu par le MI le 2021-07-01